

Jeu.
07
JuinRechercher ok
Accédez aux archives

LE JOURNAL INTERNATIONAL FRANCE ECONOMIE CULTURE ENGLISH

L'histoire
secrète du
programme
culturel du
candidat
HollandeRetour partiel de la
retraite à 60 ans : pour
lire entre les lignesLa Parisienne Libérée :
« Les gradins de la
démocratie »Le MoDem analyse
déjà sa débâcle aux
législativesSantini et Devedjian :
le mandat de trop ?Portraits des mères
tunisiennes manifestant
pour leurs fils disparusLa suppression des
subventions néfastes à
l'environnement n'est
plus taboueBettencourt : la famille
part à l'assaut de
Stéphane CourbitViolences policières: le
dénî de l'Etat (1/2)Doux ou la fin du
modèle agricole bretonLa Cour de cassation
dit stop aux gardes à
vue des sans-papiersCette fois, l'Espagne se
rapproche de la
banquerouteA Hénin-Beaumont, le
«cirque» médiatico-
politique ne fait plus
rireÉtudiants étrangers: la
nouvelle circulaire
facilite l'accès à
l'emploiEgypte : la place
Tahrir tente de
s'inventer une issue
politiqueNicole Briq pose les
premières bases de sa
conférence
environnementaleLa promotion ratée
d'un protégé de
l'ancien ministre
Michel MercierRetournée scolaire : le
changement, ce sera
pour 2013... ou 2014Social : retour à la
réalitéUn nouveau parti pour
les quartiers populaires

Pierre Falcone fait condamner «Le Monde»

23 MAI 2012 | PAR MICHEL DELÉAN

CONFIDENTIEL II COMMENTAIRES

L'homme d'affaires et marchand d'armes Pierre Falcone, bien que condamné dans l'affaire de l'Angolagate, vient de réussir à faire condamner *Le Monde* pour atteinte à la présomption d'innocence. La 7^e chambre civile de la cour d'appel de Paris a suivi la demande de la nouvelle avocate de Falcone, Delphine Meillet, en jugeant, ce 23 mai, que le quotidien devra verser un euro à l'homme d'affaires pour préjudice moral.

Il est reproché au *Monde* d'avoir présenté Falcone comme coupable de faits de corruption, dans un article publié en 2009, alors qu'il n'était pas définitivement jugé. Le quotidien avait gagné la première manche judiciaire et novembre 2010, devant la 17^e chambre correctionnelle.

D'abord mis en cause pour « commerce illicite d'armes », pour avoir fait livrer du matériel militaire à l'Angola entre 1993 et 1996, Pierre Falcone avait été condamné à six ans de prison en première instance, en octobre 2009.

Mais après un second procès pesant et controversé, la cour d'appel de Paris le blanchissait de ce délit, et ne retenait que des abus de biens sociaux, pour ne le condamner finalement qu'à 30 mois de prison ferme, en avril 2011. Remis en liberté, Pierre Falcone avait aussitôt quitté la France.

MOTS-CLÉS DE L'ARTICLE

presse Justice Le Monde Angolagate Pierre falcone

Recommander 4 0

Offrir l'article



LE FIL D'ACTUALITÉ BRÈVES CONFIDENTIELS LIENS LIVE DOCUMENTS

CONFIDENTIEL

Mutation express pour la policière «attaquée» à coups de billes par Louis Sarkozy (12h16)

BRÈVE

L'écrivain Ray Bradbury est mort (17h09)

BRÈVE

Massacre près de Hama: Damas nie être responsable (10h21)

BRÈVE

Goodyear renonce à son plan de licenciements à Amiens (12h27)

BRÈVE

La Knesset refuse les colonies sauvages, Nétanyahou annonce de nouvelles implantations (10h23)

Tout le fil d'actualité

MON TABLEAU DE BORD

delphine.meillet

Mon espace perso 0 nouveau message
Mon blog 0 demande de contact

LE CLUB

Recommander 4 0

Twitter < 28 Offrir l'article



MOTS-CLÉS

presse Justice Le Monde
Angolagate Pierre falcone

DOSSIERS ASSOCIÉS

Presse: l'interminable agonie

LES DERNIÈRES BRÈVES

Goodyear renonce à son plan de licenciements à Amiens

La Knesset refuse les colonies sauvages, Nétanyahou annonce de nouvelles implantations

La Knesset rejette les colonies sauvages, Nétanyahou annonce de nouvelles implantations

Inquiet pour sa réélection, Obama presse les dirigeants européens de régler la crise

Massacre près de Hama: Damas nie être responsable

LES DERNIERS CONFIDENTIELS

Mutation express pour la policière «attaquée» à coups de billes par Louis Sarkozy

Les juges d'instruction alertent Christiane Taubira

Le journaliste de France 3 Joseph Tuat traduit devant un conseil de discipline

Du changement au sommet de la police

Hollande renonce aux «affaires corzéennes»

LES DERNIERS DOCUMENTS

413 circonscriptions sur 577 n'ont jamais élu de femmes

Budget: la Cour des comptes demande une «vigilance accrue»

Contrefaçon: TF1 débouté contre YouTube

Amnesty critique un Conseil de sécurité «usé, déphasé, inadapté» et appelle à sa réforme

Deux Européens sur trois favorables aux euro-obligations